

# Fondation collective FCPE – Pensio Lausanne

Rapport annuel  
de gestion  
2016

## Table des matières

La Fondation en un coup d'œil .....	0
Structure et organisation.....	1
Décisions du Conseil de fondation .....	2
Orientation commerciale.....	2
Evolution économique en 2016 .....	4
Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2016.....	5
Données statistiques au 31.12.2016 .....	6
Situation technique au 31.12.2016 .....	8

## La Fondation en un coup d'œil

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'assurés	<b>894</b>	858	854
Total du bilan (en CHF)	<b>112'870'700</b>	110'535'521	109'115'976
Degré de couverture	<b>107.8%</b>	107.7%	110.7%

## Structure et organisation

(composition au 1<sup>er</sup> janvier 2016)

La Fondation Collective FCPE – Pensio est une institution de prévoyance qui participe à l'application du régime d'assurance obligatoire. Elle est organisée sous une forme de fondation conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse (CCS) et à l'article 48, alinéa 2, de la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Elle a son siège à Lausanne et a pour but l'organisation et la réalisation de la prévoyance professionnelle d'entreprises ou de sociétés en vue d'assurer leur personnel contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

### Enregistrement LPP et Fonds de garantie

En application de l'article 48, alinéa 1 LPP, la Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise également au Fonds de garantie LPP et est soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Conseil de fondation

#### Représentants des employeurs

Christophe Fragnière	Président
Camille Courandier Lievois	Membre
Alessandro Kuhn	Membre
Bertrand Vauthey	Membre

#### Représentants des employés

Mario Louis Villaschi	Vice-président
Olivier Dépraz	Membre
Nicolas Vogler	Membre
Christian Wolf	Membre

### Organes externes

**Gérant** : Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

**Expert en prévoyance professionnelle** : Christophe Steiger, alleaSA,  
Lausanne

**Organe de contrôle** : KPMG SA, Lausanne

## Décisions du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois au cours de l'année 2016. La première séance de l'année 2017 a également porté en partie sur l'année 2016. Les sujets régulièrement traités ont concerné les placements des capitaux, la situation financière de la Fondation, ainsi qu'une baisse progressive du taux de conversion pour atteindre 6% au 01.01.2020.

### Rémunération des avoires de vieillesse

Les principales décisions du Conseil pour l'année 2016 ont été les suivantes :

- Le taux d'intérêt pour l'année 2016 devait se situer entre 1.75% et 2.5%, rétroactivement depuis le 1er janvier 2016 sur la totalité des avoires de vieillesse des assurés présents au 1er janvier 2017, ainsi qu'aux personnes sorties ou retraitées au 31.12.2016.
- Si une œuvre de prévoyance souhaitait attribuer un taux d'intérêt hors de cette fourchette, le gérant aurait dû aviser le Conseil de fondation pour validation.
- Distribution d'un taux d'intérêt provisoire de 1.00% (taux minimum LPP) dès le 1er janvier 2017.
- Le taux de projection utilisé pour les certificats de prévoyance est de 1.00% dès le 1er janvier 2017.
- Le taux technique est baissé à 2.25% au 31.12.2016 (bases LPP 2015).
- Ne pas indexer les rentes en cours.
- Intégrer un global custody auprès de l'UBS pour toutes les œuvres de prévoyance à l'exception d'une, toujours gérée auprès de Pictet.

### Orientation commerciale

La Fondation Collective FCPE-Pensio s'adresse en premier lieu à des entreprises possédant une taille suffisante pour pouvoir disposer d'un portefeuille propre. Elle se place comme une alternative réelle pour les fondations semi-autonomes désirant rejoindre une fondation collective ou, a contrario, pour les institutions de prévoyance désirant se rapprocher de

l'autonomie.

## Evolution économique en 2016

### Contexte économique

- La croissance s'est accélérée dans la seconde partie de l'exercice.
- Les surprises politiques auront des effets sur l'économie en 2017.
- Les économies émergentes ont bénéficié du retour du pétrole.

L'année 2016 ne peut se résumer à sa croissance modérée. Car ces douze mois ont montré différents visages. Une première partie d'année marquée par un ralentissement de l'activité et une seconde qui se distingue par l'amélioration du rythme de croissance de l'économie.

### Performances

Le deuxième semestre a été ponctué par l'élection présidentielle américaine et le référendum italien. Le «non» au référendum italien a été un non-événement, car il avait été partiellement anticipé. L'élection de Donald Trump comme président des Etats-Unis a en revanche constitué une surprise. Après une courte période d'hésitation, les marchés sont repartis à la hausse pour atteindre, dans plusieurs pays, des records historiques.

L'effet le plus marquant n'a cependant pas été constaté sur les marchés boursiers, mais bien sur ceux des obligations. La fin des craintes déflationnistes a provoqué un changement de tendance important dans le domaine des taux et les prix des emprunts ont subi une correction importante sur la deuxième partie de l'année. Les matières premières, pétrole en tête, se sont ressaisies, soutenues par une amélioration des fondamentaux économiques. Sur le plan monétaire, c'est naturellement le dollar qui a le plus bénéficié du résultat de la votation américaine, le différentiel des taux le rendant plus attractif.

Source : BCV

## Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2016

Véhicules de placements	Stratégie		
	A	B	C
Liquidités CHF	20%	0%	0%
Obligations en CHF	26%	27%	23%
Obligations gouv. ME	14%	15%	12%
Obligation entr. ME	6%	7%	6%
Obligation emerging ME	0%	5%	5%
Actions en CHF	6%	6%	10%
Actions étrangères	12%	11%	15%
Marchés émergents	0%	3%	3%
Hedge funds	0%	7%	5%
Matières premières	0%	3%	3%
Immobilier ind. CHF	16%	16%	18%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre d'employeurs affiliés</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Montant total des placements</b>	<b>6'813'450</b>	<b>40'218'126</b>	<b>60'459'393</b>

Total stratégie 107'490'969

## Performance nette de la Fondation au 31 décembre

2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
4.3%	1.2%	8.4%	3.8%	5.4%	1.8%	2.7%	10.9%

## Données statistiques au 31.12.2016

### Cotisations

Le montant total des cotisations encaissées sur l'ensemble de l'année 2016 s'élève à CHF 7'032'634. Ces cotisations servent à l'attribution aux capitaux d'épargne, au paiement de la couverture du risque, ainsi qu'au paiement des frais de gestion. En outre, les cotisations au Fonds de garantie sont également incluses dans ces montants.

### Entrées

Le montant total des prestations de libre passage reçues s'élève à CHF 3'682'676. Ces prestations proviennent des montants de libre passage reçus par les assurés entrant au service des entreprises adhérentes de la Fondation.

### Sorties

Les sorties s'élèvent à CHF 8'255'842. Ces capitaux concernent les personnes qui ont quitté la Fondation.

### Rentes et capitaux versés

La Fondation verse des rentes de retraité, d'invalidé, de conjoint et d'enfant (orphelin, enfant d'invalidé, enfant de retraité). Le montant total des rentes versées s'élève à CHF 1'721'057.

En outre, certains assurés choisissent le versement du capital en lieu et place de la rente de retraite. Le montant des capitaux versés à ce titre s'élève à CHF 186'771.

### Encouragement à la propriété au logement

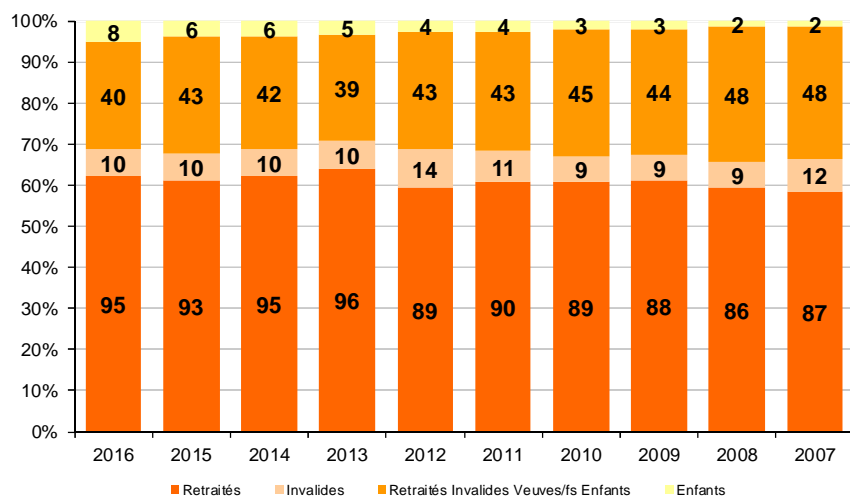
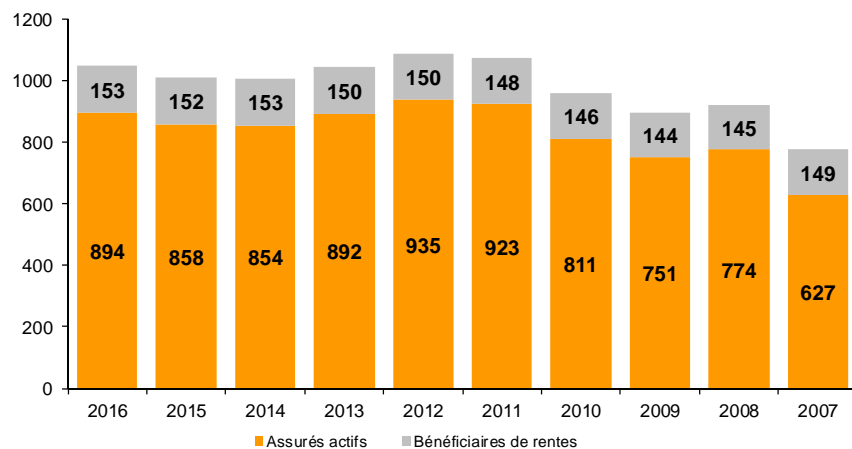
La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle permet d'utiliser les capitaux de prévoyance pour l'acquisition de son propre logement ou le remboursement des prêts hypothécaires. A ce titre, le montant des versements au cours de l'année 2016 est de CHF 516'559.

## Assurés actifs

Hommes	583
Femmes	311
<b>Total</b>	<b>894</b>

## Bénéficiaires de rentes

Retraités	95
Invalides	10
Conjoints	40
Enfants	8
<b>Total</b>	<b>153</b>



## Situation technique au 31.12.2016

### Bilan technique simplifié

	Actif	Passif
Fortune de prévoyance	110'270'457	
Capital de prévoyance		102'298'311
Réserve de fluctuations de valeurs		8'892'177
Découvert		-920'031
<b>Total</b>	<b>110'270'457</b>	<b>110'270'457</b>

La **fortune de prévoyance** disponible correspond à la somme des actifs à la valeur du marché, diminuée des engagements, des passifs de régularisation et des réserves de cotisations de l'employeur.

Le **capital de prévoyance** correspond à la somme des capitaux de prévoyance des assurés actifs, des invalides et des pensionnés et des provisions techniques. Est indiqué ci-dessus le montant nécessaire au 31 décembre 2016.

La **réserve de fluctuation de valeurs** sert à compenser les éventuelles baisses de cours des placements. Un objectif de réserve de fluctuation de valeurs est déterminé en fonction de l'allocation stratégique et selon des considérations économiques et financières.

### La provision pour changement de bases techniques

Pour 2016, les bases techniques utilisées sont les bases LPP 2015 au taux technique de 2.25% (Bases LPP 2010 (P2011) au taux technique de 2.75% pour 2015).

Majoration pour adaptation des bases techniques : 0.5% des engagements directs des pensionnés (sans les engagements relatifs aux rentes d'enfants et aux invalides temporaires) par année depuis le 01.01.2011.

### Couverture des risques décès, invalidité et longévité

Depuis le 01.01.2014, la Fondation a conclu un contrat de réassurance total pour les risques de décès et d'invalidité avec la Zurich Assurances.

## Degré de couverture

Le degré de couverture, qui se définit comme le rapport entre la fortune de prévoyance disponible et le capital de prévoyance, s'élève en 2016 à :

**107.8%.**

**Fondation Collective FCPE – Pensio**  
Gérant: Banque Cantonale Vaudoise

**Personne de contact :**  
Vito D'Andrea  
Tél. 021 212 26 38  
Lausanne, mai 2017